



## Sommaire

<b>Introduction</b>	7
<b>Partie 1 Travaux et propositions</b>	
<b>Chapitre 1</b> Comment favoriser la rénovation énergétique des logements ?	19
<b>Chapitre 2</b> Comment organiser une décentralisation énergétique cohérente ?	43
<b>Chapitre 3</b> Comment faciliter le développement des PME vertes ?	65
<b>Chapitre 4</b> Comment mettre l'épargne au service de la transition énergétique ?	75
<b>Chapitre 5</b> Comment l'économie collaborative peut-elle être mise au service du climat ?	85
<b>Chapitre 6</b> Comment surmonter la résistance française à l'écologie ?	101
<b>Chapitre 7</b> De l'international au national, quels leviers stimulent l'action publique ?	129
<b>Chapitre 8</b> Comment avancer enfin sur l'indispensable adaptation au changement climatique ?	151
<b>Partie 2 Contributions des ministres</b>	
Agir vraiment, par <b>Chantal Jouanno</b>	166
Le climat, un enjeu urbain international, par <b>Nathalie Kosciusko-Morizet</b>	173
Agir pour ne pas subir, par <b>Philippe Martin</b>	179
Comprendre pour être en capacité d'agir, par <b>Dominique Voynet et Mickaël Marie</b>	186



## **Introduction**

En cette année 2015, la question climatique est enfin revenue au centre de l'actualité. La réunion de la vingt et unième Conférence des Parties (COP21) à Paris au mois de décembre suscite une importante mobilisation, non seulement des acteurs traditionnels, les États, mais aussi de la société civile, des collectivités locales et des entreprises.

À la différence des années passées, aucune personne crédible n'ose aujourd'hui sérieusement prétendre que le problème du climat n'en serait pas un, ou qu'il ne serait pas dû pour l'essentiel à l'action de l'homme. Les données, établies de manière incontestable par les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), montrent le caractère inédit de l'accumulation des gaz à effet de serre au cours du dernier siècle. La conséquence de l'élévation de la température de la planète est la multiplication, qui commence déjà à s'observer, du nombre et de la gravité des dérèglements climatiques et de leurs répercussions : tempêtes, cyclones, hausse du niveau de la mer, inondations, sécheresses, perte de biodiversité, etc. Si rien n'est fait, la situation deviendra particulièrement critique lors de la deuxième moitié du <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle, avec un emballement non maîtrisable des températures. Ce qui est en jeu, c'est moins le sort de la planète elle-même, qui existera toujours, que celui de l'humanité sur Terre.

Cet ouvrage est issu pour une part des travaux effectués depuis dix-huit mois au sein de La Fabrique Ecologique, fondation pluraliste et transpartisane de l'écologie. Notre fondation a rapidement trouvé sa place dans le débat d'idées par des réflexions et des propositions nouvelles, concrètes et opérationnelles, avec une dimension territoriale très forte. Sur la base d'une forte exigence de transparence et de rigueur, elle présente l'originalité de vouloir concilier à la fois le travail d'expertise et la co-construction citoyenne. C'est pourquoi il nous a paru intéressant de proposer un ouvrage reprenant une partie de nos travaux et de nos propositions sur le climat, élaborés par des groupes de travail pluralistes, associant des points de vue et des profils professionnels très divers. Le problème n'est en effet pas seulement environnemental, mais suppose une approche pluridisciplinaire sur la base de travaux politiques, scientifiques, citoyens, économiques, juridiques et universitaires.

Ce livre bénéficie en outre de contributions de quatre anciens ministres de l'Environnement membres de notre conseil d'orientation, représentant la pluralité politique de notre réflexion. Les enjeux à surmonter appellent au dépassement des clivages partisans traditionnels. Dans le domaine climatique, il n'y a pas forcément (et heureusement), dans le champ politique, de convergence sur tous les aspects de la question. Mais il y a incontestablement, sur ces problématiques, un socle commun chez ceux qui, dans les différents partis, accordent l'importance qu'elle mérite à la transition écologique. Faire émerger les convergences entre des personnalités qui s'opposent par ailleurs dans le champ politique est utile pour l'action en matière de climat. C'est d'autant plus nécessaire que les propositions écologiques sont loin de susciter l'adhésion

de tous dans le monde politique et que les clivages sur ce sujet traversent les grands partis de gouvernement.

Les auteurs ayant participé à la rédaction de cet ouvrage représentent enfin la diversité professionnelle et générationnelle nécessaire à la mobilisation pour le climat. Une partie d'entre eux provient du monde de l'entreprise. D'autres, par exemple les membres de l'association CliMates<sup>1</sup>, sont de jeunes professionnels ou des étudiants. Ils représentent la nouvelle génération, particulièrement impliquée sur un sujet qui les touchera directement.

La prise de conscience des immenses enjeux posés par le dérèglement climatique a fortement progressé ces dernières années, comme en témoigne la mobilisation en France et dans le monde autour de la conférence de Paris. Les actions et projets des autorités publiques, des entreprises, des citoyens commencent à s'adapter à ce défi, comme le montrent les initiatives multiples qui voient le jour sur les territoires. De l'émergence des énergies renouvelables au développement de l'économie circulaire et du tri des déchets, des nouveaux modes de transports aux mesures prises pour des villes plus durables, de multiples solutions sont expérimentées et donnent l'impression d'être à portée de main. La conférence de Paris prévoit d'ailleurs un « agenda des solutions » pour les répertorier.

Le rythme de l'action pour le climat est cependant toujours loin d'être à la hauteur de l'enjeu, à savoir la stabilisation à un horizon raisonnable de l'ampleur des changements climatiques. Les différentes enquêtes d'opinion montrent certes une prise de conscience accrue de la gravité du problème et de la nécessité d'une action collective

---

1 Coauteurs du chapitre 7 sur les leviers de l'action publique.

pour y faire face, mais aussi un recul de l'environnement dans les préoccupations de nos concitoyens.

Il peut être tentant dans ce contexte d'attendre qu'un accord international exigeant soit conclu, afin d'être sûr que l'effort sera partagé par tous ; que les progrès technologiques et les modifications de comportements des individus viennent largement régler le problème climatique, sans que la société ait besoin de s'organiser différemment face à cet enjeu ; qu'un prix du carbone soit fixé au niveau mondial, ce qui diminuerait les risques de perte de compétitivité pour les entreprises faisant le choix d'investir dans le durable ; qu'on aperçoive la sortie du tunnel de la crise avant d'agir, pour éviter des reconversions souvent compliquées dans une période où le taux de chômage est élevé ; que, par effet d'exemplarité, chacun s'inspire des initiatives concrètes déjà en œuvre, sans prendre conscience que leur généralisation suppose des conditions très différentes.

La négociation internationale constitue bien sûr un premier volet de l'action. Le climat est un bien public, et, pour être efficace, l'action locale et nationale doit nécessairement être démultipliée au niveau planétaire, sans qu'aucun acteur important ne puisse faire défaut. La conclusion d'accords suffisamment ambitieux garantit un juste partage des efforts. Mais l'effervescence autour de la COP21 ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'un processus long. Les accords internationaux doivent être appréciés dans la durée. L'important est que, étape par étape, l'action progresse, qu'elle se démultiplie, selon des modalités forcément diversifiées. Il ne faut pas attendre d'une seule conférence, fût-elle à Paris, l'achèvement miraculeux et totalement satisfaisant d'une négociation aussi complexe. Rien ne serait pire que de faire croire l'inverse, au risque de

susciter la déception et donc la démobilisation une fois la conférence passée.

Un autre moyen d'action réside bien sûr dans le progrès technique. Les exemples en la matière sont nombreux : diminution de la consommation des moteurs de véhicules, amélioration de la compétitivité des énergies renouvelables, technologies plus propres dans les entreprises, notamment celles qui consomment beaucoup d'énergie. La conjugaison de ces innovations et des nouvelles technologies de l'information sera, à court terme, à l'origine de nouveaux progrès, comme l'application du numérique à la gestion de l'énergie dans les logements. Pour l'avenir, des innovations technologiques peuvent bouleverser la donne. L'émergence, qui interviendra bien un jour ou l'autre, de systèmes pratiques et compétitifs de stockage de l'électricité constituerait par exemple un changement majeur. Il concernerait à la fois les systèmes de production (renforcement de l'intérêt et de la compétitivité des énergies renouvelables) et de consommation (substitution rapide et massive de l'électricité au pétrole dans les transports). Il est évidemment important d'encourager fortement dans tous les domaines la recherche et l'innovation technologique. Mais compter sur ces seuls progrès éventuels, comme certains ont tendance à le faire, serait une grave erreur. Ceux-ci sont par nature incertains puisqu'ils dépendent de nos capacités de découverte.

L'impact de ces innovations sur les émissions de gaz à effet de serre est lui-même conditionné à des modifications de comportement, qui constituent un troisième volet d'action. Le gaspillage est permis et facilité par la société de consommation, mais il est d'abord le résultat d'un acte individuel. À cette échelle, les solutions sont connues du grand public : éteindre les lumières, se chauffer à une

température raisonnable, conduire de manière apaisée ou encore privilégier autant que possible les transports en commun ou le vélo pour effectuer les trajets entre domicile et travail. Faute d'une modification des pratiques, les diminutions de coûts liées au progrès risquent de ne déboucher, par effet rebond, que sur un surcroît de consommation et donc sur davantage d'émissions de gaz à effet de serre. Compter sur ces seuls changements de comportements est évidemment illusoire, et même décourageant pour ceux qui font des efforts et qui n'en voient pas toujours les résultats.

La dernière composante indispensable à la lutte contre les dérèglements climatiques repose sur des innovations structurelles dans l'organisation de la société, généralement regroupées sous le terme de mesures pour un nouveau mode de développement. Leur importance est trop souvent sous-estimée, peut-être car ces mesures sont les plus difficiles à mettre en œuvre. Ce sont aussi celles pour lesquelles il est le plus tentant d'attendre. Plusieurs d'entre elles commencent néanmoins à émerger, par exemple en matière d'économie collaborative, circulaire ou de proximité. Encore faut-il que les mesures prises par l'État, les collectivités locales, les partenaires économiques, sociaux et écologiques contribuent à cette évolution.

Dans ce domaine, l'objectif central est de passer de l'expérimentation, qui se développe sur les territoires souvent de manière très innovante, à la généralisation. Cette transition n'a pas été, à notre avis, suffisamment réfléchie et pensée. Or elle n'est pas évidente. Ce n'est pas, par exemple, parce que s'accroît le nombre de territoires à énergie positive que l'ensemble du territoire, par effet mécanique ou de simple imitation, acquerra les mêmes caractéristiques. La duplication à grande échelle d'une expérimentation suppose

d'en analyser les conditions sur un espace plus vaste, avec des caractéristiques différentes et un effet de taille qui change souvent la donne.

Sans attendre, il est en tout cas possible et souhaitable de prendre des mesures facilitant la généralisation des bons choix et des bonnes pratiques. Ces réformes sont parfois simples. La rénovation énergétique des logements, qui représentent 16 % des émissions totales de gaz à effet de serre, serait par exemple bien plus rapide si les ménages consacraient une proportion légèrement supérieure à l'isolation thermique au sein des milliards d'euros affectés chaque année aux travaux dans leur logement. Il faut donc s'attaquer à ce qui freine réellement les décisions des ménages, l'incohérence des informations disponibles et le déficit de confiance dans les professionnels, par exemple.

Le cadre réglementaire, fiscal, normatif doit orienter les innovations sociétales vers davantage de durabilité. Le potentiel économique, social et environnemental de ces mesures est important. Les transformations qu'elles impliquent, comme une décentralisation cohérente ou une priorité donnée à la durabilité des produits, sont vitales pour l'avenir et doivent évidemment être encouragées.

Il en va de même pour la fiscalité écologique et l'émergence d'un marché du carbone. Fixer un prix mondial du carbone à un niveau satisfaisant permettrait d'éviter les pertes de compétitivité de ceux qui font des efforts et obligerait les entreprises à agir. Mais cela suppose un accord international large, souhaitable en théorie, mais qui n'est pas en pratique un objectif réaliste dans l'état actuel des rapports de force. De nombreux pays n'en veulent pas car ils craignent que cela pénalise leur croissance et refusent des mesures qui restreindraient leur souveraineté. Attendre

que cette condition soit remplie signifierait très certainement rester dans l'inaction pendant une longue période. En son absence, des politiques innovantes peuvent en réalité être menées, par exemple une diminution coordonnée des subventions aux énergies fossiles. Beaucoup d'entreprises ont, par ailleurs, d'ores et déjà commencé à assumer leurs responsabilités vis-à-vis de leur environnement, et on compte ainsi plus de 10 000 PME « vertes » sur le territoire national.

La montée en puissance de la démocratie écologique est enfin indispensable. Le contexte actuel, marqué par la montée du clivage identitaire, la crise économique et sociale, l'absence de culture du compromis politique ou encore le caractère baroque des institutions européennes ne la favorise pas. La démocratie, pour devenir écologique, suppose une meilleure prise en compte du long terme, une multiplication des modes de consultation et de décision des citoyens dans les territoires, une place plus importante accordée aux intérêts des générations futures. Son organisation est une étape nécessaire pour préparer les transformations sociétales liées aux changements climatiques.

En matière climatique, des dispositions ont été prises depuis une dizaine d'années, comme lors du Grenelle de l'environnement ou de la récente loi de transition énergétique. Des synthèses s'opèrent ponctuellement entre la protection de l'environnement et la croissance économique, avec, par exemple, la volonté de fonder la croissance sur des investissements verts. Mais nous ne sommes encore qu'au tout début de ce qu'il faut mettre en place. Les solutions d'avenir restent pour partie à inventer et surtout, à étendre et généraliser.

L'ensemble des textes de cet ouvrage montre l'importance des innovations concrètes à accomplir, y compris dans le cadre strictement français, afin de lutter efficacement contre le changement climatique, et certains leviers pour y parvenir. Notre pays y a intérêt, non seulement car c'est son devoir et sa responsabilité, mais aussi par nécessité de prendre de l'avance dans la compétition économique. Si la prochaine conférence de Paris, outre à parvenir à un accord porteur d'avenir, sert aussi à mobiliser en ce sens, elle sera pleinement réussie.

La solution n'est pas dans la multiplication des rustines, mais bien dans l'émergence d'un nouveau mode de développement. Les réformes structurelles ne devraient plus être synonymes de régression. Elles doivent s'appuyer sur des valeurs, permettre de se projeter dans l'avenir et contribuer à rendre à notre peuple l'espoir d'une vie meilleure. L'objectif de cet ouvrage est de montrer qu'il est tout à fait possible et nécessaire d'innover pour le climat par de nouvelles réformes structurelles et concrètes, sans attendre. Il en donne, de manière non limitative, plusieurs exemples pragmatiques. Nous souhaitons ainsi ouvrir autant de débats.

***Géraud Guibert***<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Géraud Guibert, président de La Fabrique Ecologique, est également conseiller à la Cour des comptes. Il a été directeur de cabinet au ministère de l'Écologie et du Développement durable, et il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur les questions écologiques et énergétiques.